Département du Jura
Canton de Morez
COMMUNE DES ROUSSES

Arrêté n° 24068

ARRETE DU MAIRE

Le Maire des Rousses,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2212.2 à L.2213.1 ;
Vu le Code de la Route ;
Vu les arrêtés de la commune LES ROUSSES ;
Vu la Circulaire n° 86.230 du 17 juillet 1986 relative à l'exercice des pouvoirs de police par le Maire, le Président du Conseil Général et le représentant de l'Etat dans le Département en matière de circulation routière ;
Vu la demande de la société COLAS France – Etablissement SJE – 301 route de Chilly – BP 9 – 39570 MESSIA SUR SORNE, pour effectuer des travaux d'aménagement rue de la Frontière, pour le compte de la commune LES ROUSSES, à **compter du 6 mai 2024 et pour une durée de 6 semaines,**

ARRETE DE CIRCULATION ALTERNÉE POUR TRAVAUX

Article 1 :
La société COLAS France est autorisée à réaliser des travaux d'aménagement, rue de la Frontière, pour le compte de la commune LES ROUSSES, **à compter du 6 mai 2024 et pour une durée de 6 semaines**.



Publié le : 30/06/2026 10:43 (Europe/Paris)
Collectivité : Les Rousses
https://www.mairielesrousses.fr/documents_administratifs/66815

Article 2 :
La circulation des véhicules sera alternée, par feux tricolores, sur la rue de la Frontière. La vitesse de circulation sera limitée à 30 km/h. Le doublement sera interdit, hormis les vélos.

Article 3 :
Pendant cette même période, le stationnement des véhicules sera interdit sur la voie ou les parties de la rue de la Frontière. Par dérogation, cette mesure ne s'applique pas aux véhicules de chantier et de secours.

Article 4 :
La signalisation réglementaire sera mise en place par la société COLAS France.

Article 5 :
Monsieur le Maire des Rousses, Monsieur le Commandant du Groupement de Gendarmerie, le Policier Municipal et le Responsable des Services Techniques communaux sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à la société COLAS France.

Fait aux Rousses, le 3 mai 2024
Le Maire,



Christophe MATHEZ

Publié le : 30/06/2026 10:43 (Europe/Paris)
Collectivité : Les Rousses
https://www.mairielesrousses.fr/documents_administratifs/66815